

Sport-Études
Football Arbitrage – Lens



Dossier de candidature

Rentrée scolaire 2026





Sport-Études

Seconde Générale et Technologique

- Filière "Football Arbitrage" Mixte -

Objectifs de la section "Arbitrage"

Le Sport-Études Football Arbitrage permet à des jeunes garçons et/ou filles, âgé(e)s de 14 à 18 ans, de concilier des études secondaires et de pratiquer l'arbitrage en cohabitation avec les joueurs de la sport-études football.

La préparation et l'obtention du baccalauréat général ou technologique, dans d'excellentes conditions de scolarité tout en poursuivant un entraînement sportif de qualité, demeure **l'objectif majeur**.

Conditions générales d'admission

- Être licencié(e) dans un club de la Ligue Hauts-de-France ou d'une Ligue limitrophe.
- Obtenir une décision d'orientation "seconde générale ou technologique" à l'issue de l'orientation fin de 3^{ème} (*l'admission dans le sport-études au niveau première est exceptionnelle et peut être prononcée après étude du dossier scolaire et sportif, sous réserve de places vacantes*).
- Obtenir un avis favorable du professeur d'EPS sur les aptitudes physiques du candidat.
- Ne présenter aucune contre-indication médicale.

Régime des élèves

Les élèves peuvent déjeuner au lycée, soit au forfait, soit à la prestation.

Les élèves peuvent être logés en internat au lycée Pasteur d'Hénin-Beaumont. Le transport est assuré par une navette gratuite.

Organisation des cours

La scolarité est identique à celle suivie par les autres élèves du niveau fréquenté. Les élèves du sport-études "football arbitrage" sont soumis aux mêmes obligations scolaires, notamment la présence aux évaluations (*devoirs sur table ou à la maison, interrogations orales...*).

L'emploi du temps est aménagé et prévoit 3 ou 4 séances théoriques, techniques ou physiques par semaine. La participation à ces séances est obligatoire. Un élève de sport-études ne peut suivre un enseignement optionnel.

La formation et les entraînements ont lieu selon l'emploi du temps. Ils sont encadrés par un enseignant dédié au sport-études ou un formateur niveau 2 en arbitrage ou un professeur d'éducation physique et sportive de l'établissement, titulaire d'un brevet d'état second degré option football ou titulaire du DEF. Une liaison est établie par le responsable du sport-études avec le Conseiller Technique en Arbitrage et la Commission des Arbitres (*Commission Départementale ou Régionale*) dont dépend l'élève afin de coordonner les désignations du week-end en fonction de l'évolution de l'élève-arbitres.

Les terrains d'entraînement sont à proximité du lycée voire au sein de l'établissement.

Contrôle médical

Le suivi médical est obligatoire. La réalisation du dossier médical d'arbitre de District ou de la Ligue est obligatoire chaque année.

Débouchés

L'obtention du baccalauréat reste l'objectif essentiel mais il est évident que les élèves de ce sport-études "football arbitrage" disposent, en fin de terminale, d'un bagage athlétique, théorique, technique et comportemental qui doivent leur permettre d'envisager une évolution dans la hiérarchie arbitrale avec une pleine "confiance en soi" tout en conciliant des études universitaires, par exemple.

Il est à noter que certains élèves-arbitres intégreront la filière potentiel "Jeune Arbitre de la Fédération", pendant ou au terme de leur cursus, du fait de leur investissement permanent durant leur présence au lycée et leur capacité à pouvoir conjuguer études et passion pour l'arbitrage.

L'arbitrage est une formidable "École de la Vie" !

Savoir prendre ses responsabilités dans un délai très court, ***se forger une personnalité*** et avoir la capacité de pouvoir ***manager*** des jeunes hommes et femmes sur le terrain, autant de ***Valeurs de l'arbitrage*** qui sont susceptibles d'être mises à profit dans le cadre d'un emploi futur.

Pour atteindre ces objectifs : mener de front de bonnes études, découvrir l'arbitrage, sa technique et ses règlements et suivre un entraînement de "sportif à part entière" suppose, de la part des candidats, ***un excellent équilibre physique et une hygiène de vie rigoureuse***.

Besoin d'un renseignement complémentaire ?... Contactez :

1° - Votre professeur principal ou à votre psychologue de l'éducation nationale.

2° - Accueil, organisation, internat, intendance :

Le Secrétariat "élèves" du lycée Condorcet de Lens (Mme GAGNEUIL C.) :
T : 03.21.79.35.44 (lundi au vendredi)
catherine.gagneuil@ac-lille.fr

3° - Cursus, formation et suivi en arbitrage :

Le responsable du Sport-Études Football Arbitrage :
(M. Nicolas AIMAR)
T : 06.33.93.13.24
naimar@lfhf.fff.fr

La Ligue de Football des Hauts-de-France
(M. Jimmy LAHOUSSE - Conseiller Technique Régional en Arbitrage),
T : 06.07.66.94.33 (lundi au vendredi)
jlahousse@lfhf.fff.fr

Suivez les actualités de la section sur le site du lycée Condorcet et les réseaux sociaux :





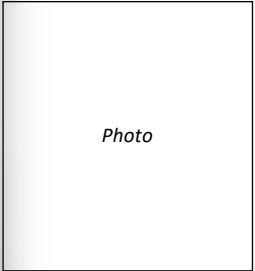
Dossier de candidature

Sport-Études Lycée Condorcet

Candidature concours filière "Arbitrage" - Rentrée 2026

FICHES A
RENNVOYER
Au plus tard pour
le 07/04/2026

FICHE SIGNALÉTIQUE



NOM :

Prénom :

Né(e) le :

Nationalité :

Adresse :

Code Postal : Ville :

N° de téléphone : Courriel :@.....

RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Établissement scolaire fréquenté :

Classe : S'agit-il d'une section sportive : ☐ Oui ☐ Non

LV1 : ☐ Anglais ☐ Autre : LV2 : ☐ Allemand ☐ Espagnol ☐ Autre :

L'élève sera-t-il : ☐ Externe ☐ Demi-pensionnaire ☐ Interne sur Hénin

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

L'élève a-t-il bénéficié de soins médicaux ? : ☐ Oui ☐ Non Si oui, lesquels :
(Intervention chirurgicale, rééducation, traitement...)

L'élève a-t-il déjà subi des traumatismes ? Osseux :

Articulaires : Musculaires :

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

Êtes-vous déjà arbitre ? ☐ Oui ☐ Non Si oui, à quel niveau officiez-vous ?

Depuis combien de saisons ? District d'appartenance :

Êtes-vous joueur ? ☐ Oui ☐ Non Si oui, dans quel club :

Niveau de compétition de votre équipe : ☐ District ☐ Ligue ☐ Nationale

N° de licence :

Êtes-vous candidat dans d'autre(s) section(s) sportive(s) scolaire "arbitrage" : ☐ Oui ☐ Non

Si oui, la(les)quelle(s) :

MERCI DE COMPLETER EGALEMENT VOS INFORMATIONS EN LIGNE :



LETTRÉ DE MOTIVATION DU CANDIDAT

Indiquer, par un bref exposé ci-dessous, les raisons qui vous amènent à postuler pour le sport-études "arbitrage".

APPRECIATION DES APTITUDES

Appréciation du Chef d'Établissement : pour les 2 premiers trimestres de l'année en cours, faire apparaître si l'élève est capable de réussir une bonne scolarité dans le second cycle, compte tenu des exigences sportives.

Appréciation du professeur d'EPS : Faire apparaître notamment, dans les appréciations, des indications sur :

- le rythme de travail, la robustesse physique, la coordination motrice
- l'élève sait-il respecter des consignes et prendre des initiatives sur le terrain ?

PIECES A JOINDRE

- ✓ Un certificat médical (de préférence rempli par un médecin du sport) précisant si le candidat est capable de suivre 3-4 entraînements hebdomadaires et une compétition de niveau régional.
- ✓ 3 enveloppes autocollantes affranchies au tarif en vigueur à l'adresse des parents.
- ✓ 1 enveloppe autocollante affranchie au tarif en vigueur à l'adresse de l'établissement scolaire fréquenté par l'élève en 2025-2026.
- ✓ La photocopie des bulletins de 4^{ème} ainsi que des 1^{er} et 2^{ème} trimestres de l'année en cours de 3^{ème} (ou 1^{er} semestre et relevé de notes semestre 2 en cours)
- ✓ La photocopie de la licence sportive (si arbitre en activité).

DOSSIER À RENVoyer

Le dossier est à renvoyer IMPÉRATIVEMENT et **au plus tard pour le mardi 7 avril 2026** à l'adresse suivante :

Lycée Condorcet (Secrétariat Élèves). 25, rue Etienne Dolet. 62303 LENS

Étude des dossiers de candidature le vendredi 10 avril 2026

Les élèves-arbitres susceptibles, sur le plan scolaire, d'être recrutés, seront convoqués le **jeudi 30 avril 2026** pour des tests physiques, des entretiens individuels et de mises en situation d'arbitrage.

